

Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
(article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
Correspondant : M. le Président, Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
24 rue du Vieux pont – 47440 CASSENEUIL
Tel : 05-53-71-54-81, adresse internet : <http://www.grand-villeneuvois.fr>

Objet du marché : AMÉNAGEMENT DE L'ARRÊT DE BUS ET DE L'AIRE DE COVOITURAGE SUR LA COMMUNE DE BIAS

Type de procédure : Procédure adaptée

Attributaire du marché : Société COLAS Agence de BON ENCONTRE
Lieu dit Varennes CS 1083 47240 BON ENCONTRE

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 20 décembre 2016

Montant estimatif du marché : 78 951,31 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 janvier 2017

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.